

Madame, Monsieur,

Mutualia a le plaisir de vous faire profiter du **réseau de soins optique CARTE BLANCHE**. Avec ce service, Mutualia souhaite **diminuer le reste à charge de vos équipements optiques**, garantir la qualité des prestations et vous fait bénéficier d'un réseau de proximité avec plus de 10 000 opticiens référencés.

Quels sont les avantages ?

- Des **tarifs négociés** sur les verres (jusqu'à 35% d'économies) :
- Une **garantie casse** de deux ans pour vos équipements ;
- Un accès en ligne et gratuit à **l'annuaire des opticiens** Carte Blanche ;
- Des prestations **sans avance de frais** ;
- Un espace pour consulter toutes les **actualités et les informations** du réseau de soins optique ;
- Découvrez **l'offre Prysm avec 0€ de reste à charge** pour un équipement optique de qualité.*

Pour en bénéficier...

Connectez-vous à votre **espace adhérent** depuis **www.mutualia.fr** et accédez directement à l'espace **Carte Blanche !**



Plus d'informations sur www.mutualia.fr



* Voir conditions de l'offre auprès de votre opticien